



Revue de Presse

Mario Lamontagne, Responsable à l'information

Syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro-Québec

Fiers de notre passé

Maîtres de notre avenir

05 Avril 2011

L'opposition veut qu'Hydro-Québec ouvre ses livres

Mise à jour le mercredi 30 mars 2011 à 16 h 22

Radio-Canada . ca avec Presse Canadienne

L'Action démocratique du Québec (ADQ) et le Parti québécois (PQ) réclament un élargissement du mandat du vérificateur général pour qu'il puisse analyser les états financiers d'Hydro-Québec. Le PQ a déposé un projet de loi en ce sens, en Chambre, mercredi, comme l'avait fait l'ADQ en 2009.

Selon Sylvain Gaudreault, porte-parole péquiste en matière d'énergie, Hydro-Québec entretient une culture de non-transparence. Il a notamment rappelé la difficulté d'obtenir une copie des contrats octroyés par la société, après que l'opposition eut révélé des dépassements de coûts.

Hydro-Québec, on le dit souvent, c'est un État dans l'État qui a tendance à se voir complètement indépendant du gouvernement. Il y a un manque de transparence chronique chez Hydro-Québec. — Le député péquiste Sylvain Gaudreault.

Le député adéquiste François Bonnardel en a remis en dénonçant les primes de 80 millions versées aux dirigeants de la société d'État en 2009, soit en pleine crise économique. Selon lui, il est impossible d'obtenir les informations permettant de comprendre les raisons de l'octroi de ces bonis, d'où l'importance d'élargir les pouvoirs du vérificateur général.

Mais la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, estime de son côté que tous les mécanismes sont en place pour s'assurer de la bonne gestion d'Hydro-Québec. Elle rappelle que la société a son propre vérificateur interne, qui est appuyé d'une équipe de 45 personnes. De plus, depuis cinq ans, le vérificateur général cosigne les états financiers d'Hydro-Québec.

Mais le vérificateur général lui-même, Renaud Lachance, ne semble pas très convaincu. Appelé à réagir, il a affirmé qu'il lui avait été impossible dans le passé d'effectuer une vérification à Hydro-Québec. Le conseil d'administration s'y était opposé.

Pour faire de telles vérifications au sein de sociétés d'État, comme Loto-Québec, la Caisse de dépôt ou la Société des alcools, le vérificateur général doit d'abord s'entendre avec le conseil d'administration, ce qui « en pratique ne fonctionne pas », a fait valoir M. Lachance.